

Demande d'autorisation pour le déroulement d'une manifestation **sportive** en cœur de Parc national des Cévennes

Pour plus d'informations, consultez le guide *Organiser une manifestation dans le Parc national des Cévennes* sur : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/les-manifestations-publiques-et-sportives>

Le **dossier complet** de la demande, comprenant le présent formulaire ainsi que les pièces listées p.4, est à déposer **au plus tard 2 mois** avant la manifestation à :

Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES
ou par mail : manifestation@cevennes-parcnational.fr

Nom de la structure organisatrice	
Adresse complète	
N° SIRET/SIREN	
Nom et prénom du représentant légal	
Téléphone portable du représentant légal	
Mail	<p>J'accepte de communiquer par voie électronique avec le Parc national des Cévennes (<i>cocher</i>) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si OUI, adresse mail</p> <div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>

Nom et prénom de la personne présente sur place représentant la structure lors de la manifestation et coordonnées (adresse + téléphone)			
Libellé (nom) de la manifestation			
Date(s) de la manifestation			
Horaires	regroupement des participants		
	début de la manifestation		
	fin de la manifestation		
Descriptif de la manifestation (règlement / fiche technique)		> Fournir obligatoirement la PJ n°1	
Type de manifestation		<input type="checkbox"/> Motorisé	<input type="checkbox"/> Non motorisé
Manifestation avec chronométrage et classement		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nombre de participants			
Nombre estimé de personnes pour le public			
Préfecture instructrice		<input type="checkbox"/> Lozère	<input type="checkbox"/> Aveyron
		<input type="checkbox"/> Gard	<input type="checkbox"/> Ardèche
Parcours	Itinéraire exclusivement sur routes	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

	Itinéraire tout ou partie sur sentiers existants	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Parcours	> Fournir obligatoirement la PJ n°2	
	Points d'assistance	> Fournir obligatoirement la PJ n°3	
	Points de contrôle		
	Points de rassemblement		
	Lieux ravitaillements		
Balisage	Type de matériaux discrets <i>(préciser)</i>	<input type="text"/>	
	Dates de pose et dépose <i>(dans les 2 jours avant et après)</i>	<input type="text"/>	
Installations Equipements en cœur de Parc	Éclairage <i>(description et emplacement)</i>	<input type="text"/>	
	Sonorisation <i>(description et emplacement)</i>	<input type="text"/>	
	Impact paysager <i>(chapiteau, scène, podium, buvette...)</i>	> Fournir obligatoirement la PJ n°3	
	Autres (préciser)	<input type="text"/>	
Accueil du public en cœur de Parc	Zone(s) de stationnement (parking(s) véhicules)	> Fournir obligatoirement la PJ n°3	
	Lieux positionnement public		
Gestion	Gestion des déchets <i>(description y/c nettoyage du site après)</i>	<input type="text"/>	
	Sanitaires prévus <i>(description)</i>	<input type="text"/>	
	Ravitaillements prévus <i>(description)</i>	<input type="text"/>	

Présentation des éventuelles actions exemplaires mises en place pour la manifestation	
Communication responsable	
Développement local et partenariat	
Achats responsables	
Gestion des déplacements	
Gestion de l'eau et de l'énergie	
Accessibilité	
Bilan et évaluation	

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation du cœur de Parc national des Cévennes (<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/des-regles-pour-tous>).

Fait à , le

*Signature obligatoire du représentant légal
et tampon de la structure*



Liste des pièces à joindre au formulaire pour que le dossier soit réputé complet

Pièces obligatoires pour tous les dossiers :

- PJ n°1 → Descriptif de la manifestation, son déroulement détaillé ainsi que son règlement.

- PJ n°2 → Plan détaillé du parcours et des itinéraires empruntés (avec lieu de départ et lieu d'arrivée) :
 - en format numérique : fichiers géolocalisés au format gpx, kml ou shp,
 - en format papier : fichiers pdf ou jpg (en couleurs, au 1:25 000^e et en qualité 300 dpi).

- PJ n°3 → Plan de situation détaillé des lieux et espaces d'accueil du public (parkings, lieux de stationnement, circulations, points de contrôles, points de ravitaillement, localisation des stands, buvette, podium, barnum...) :
 - en format papier.

Pièces obligatoires pour certains dossiers (voir formulaire) :

- PJ n°4 → Demande d'autorisation de circulation motorisée sur pistes réglementées :
 - informations à fournir : noms des conducteurs, types et numéros d'immatriculation des véhicules concernés, carte des pistes empruntées pour chaque déplacement prévu.

- PJ n°5 → Demande d'autorisation de tournage avec ou sans survol :
 - dossier à compléter : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/les-prises-de-vues-avec-ou-sans-survol>.

- PJ n°6 → Demande d'autorisation pour des installations et travaux :
 - information à fournir : descriptif détaillé des travaux.

Le délai d'instruction de 2 mois commence à réception du dossier réputé complet.

Toute pièce manquante retarde le délai d'instruction du dossier.

**En l'absence de réponse dans les deux mois après le dépôt du dossier réputé complet,
la demande est considérée comme rejetée.**